



## A LA UNE

> APRÈS TEMPÊTE KLAUS

### LA FORÊT : UN BIEN COMMUN QU'IL NOUS FAUT PRÉSERVER ET VALORISER

La tempête KLAUS a balayé le territoire des Landes de Gascogne. Arbres déracinés, déchiquetés, cassés en deux, lignes électriques et téléphoniques arrachées, routes coupées, toitures de maisons endommagées ... voilà les images que nous avons tous en mémoire au lendemain de cette terrible catastrophe. Sombre réalité, les chiffres de son impact sont également lourds de sens : le Pays est le territoire qui a subi le plus de dégâts tant sur la forêt que sur les infrastructures. Pour la deuxième fois en dix ans le territoire est frappé mais faut-il pour autant baisser les bras et être fataliste ?

#### Du jamais vu

Le Pays s'est retrouvé au coeur de la tempête. Les communes les plus touchées (à plus de 50 %) sont situées sur un axe Morcenx-Roquefort. L'estimation fine des dégâts indique notamment que les surfaces qui, après exploitation des bois abattus, vont se retrouver sans arbre seront supérieures à 100 000 hectares, ce qui ne s'est jamais vu depuis les grands incendies d'après-guerre.

#### Affirmer l'identité forestière du Pays

L'impact de cette tempête est plus important que ne l'a été celui de 1999. Et au-delà de l'impact économique, il y a l'impact paysager et écologique. Cette catastrophe bouleverse en effet la vision que l'on peut avoir du territoire, et des questions se posent sur le devenir de la forêt. Pour autant l'incertitude quant à reconstruire le massif forestier n'a pas gagné les esprits des élus locaux. Bien au contraire de par

leur présence massive à l'Assemblée Générale du 20 février dernier, les élus ont affirmé unanimement et clairement leur vision d'avenir traduite dans une déclaration solennelle : la forêt est LA RÉFÉRENCE IDENTITAIRE des Landes de Gascogne, elle doit rester le support principal du paysage et de l'activité économique du territoire.

#### Le futur a de l'avenir

La forêt c'est l'espace naturel des «Landes de Gascogne», c'est aussi l'un des atouts majeurs de l'attrait de notre territoire. Travailler à sa reconstruction est un impératif pour poursuivre sa revitalisation. Cela passera par une maîtrise du devenir de l'espace. Il faudra également maîtriser les convoitises auxquelles notre espace risque d'être confronté.

A court terme un programme de développement solidaire doit permettre de répondre

aux urgences. Il s'articulera autour de trois priorités essentielles : le Paysage afin de poursuivre la politique d'accueil et préserver notre image, le développement économique pour favoriser l'implantation de nouvelles activités et soutenir les activités existantes, les services pour répondre aux besoins des nouvelles populations aspirant aux mêmes services qu'en milieu urbain. Ce programme fera appel aux soutiens de plusieurs partenaires (Europe, Etat, Région, Départements).


Une chose est sûre, les stigmates de la tempête marqueront encore pour longtemps le territoire. ■

### CHIFFRES

- **173 km/h** vitesse de pointe des rafales enregistrées au plus fort de la tempête,
- **340 000 hectares** surface du Pays affectée par la tempête
- **14 000 hectares** de forêts communales détruites
- **4,3 millions d'euros** recettes forestières annuelles des communes impactées par la tempête



## AU SOMMAIRE

- > Consolider, sécuriser et moderniser les réseaux électriques et télécoms
- > Plein cadre avec ... Dominique COUTIERE 
- > Des conséquences à long terme : un risque d'appauvrissement des communes !

> Plus d'infos :

Rubrique Tempête KLAUS

<http://www.pays-landesdegascogne.org/palg/content/view/full/1364>

> Après Tempête - Services publics

## CONSOLIDER, SÉCURISER ET MODERNISER LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOMS

Pas une des 118 communes du territoire n'a été épargnée par la tempête. KLAUS a provoqué des dégâts considérables en particulier sur les ouvrages de distribution publique d'électricité et de télécommunications. Deux motions revendicatives ont été votées par l'Assemblée Générale. Objectifs : consolider, sécuriser et moderniser des services de proximité d'intérêts généraux.

La tempête a révélé l'importance de la présence de services publics de proximité. Seuls les services tels que les Mairies, le SDIS, le SYDEC... ont pu être réactifs et immédiatement présents auprès des populations. A l'inverse les services publics «délocalisés» (EDF, France Télécom) ont été moins efficaces et les temps d'intervention plus longs. Pour exemple la grande fragilité et vétusté du réseau électrique aérien (peu compatible avec la nature forestière de notre espace), couplée à une mauvaise connaissance du secteur, a eu pour conséquence de priver d'électricité pendant plusieurs jours la totalité des centres bourgs du Pays et

pendant plus de deux semaines certains quartiers ; de même l'interruption générale de toutes les communications téléphoniques et Internet a duré plus d'une semaine sur la quasi-totalité du territoire du Pays.

### Sécuriser les réseaux

Leitmotiv des élus face à ces manques : sécuriser les réseaux afin d'éviter à l'avenir l'isolement complet que vient de connaître le territoire.

Outre l'aspect sécuritaire, des aspects paysagers et prospectifs ont aussi été intégrés aux motions votées par l'Assemblée Générale. L'après tempête est en effet l'occasion pour le territoire de préparer sa réhabilitation paysagère.



> Ligne électrique à terre

Crédit photo : CG 40 - Sébastien Zambon

### Haut Débit

C'est aussi une chance à saisir sur la question du Haut Débit, voire du très Haut Débit. L'après tempête est une opportunité sans précédent pour négocier et favoriser le passage de la desserte historique en cuivre vers une desserte plus performante : la fibre optique. Ne nous leurrions pas : la fibre ne pénétrera pas partout mais il convient d'éviter l'exclusion et d'anticiper les besoins futurs des entreprises, des collectivités et des habitants. ■

> Contact :

Bernard ROUCHALÉOU  
Coordinateur

> Après Tempête

## PLEIN CADRE AVEC ... DOMINIQUE COUTIERE



Dominique COUTIERE, Président du Pays des Landes de Gascogne et Maire de Labrit, revient sur les impacts et les conséquences de la tempête KLAUS. Il se veut optimiste quant à l'avenir du territoire sachant tout de même que les problèmes risquent de durer. L'appauvrissement des communes sera selon lui l'une des difficultés principales à surmonter. Retrouvez ci-dessous un extrait de l'interview et sur le site du Pays l'ensemble du reportage en vidéo.

### Comment analysez-vous les impacts de la tempête ?

D.C : Ils vont être diffus dans le temps. Il y a tout d'abord des impacts immédiats avec des paysages complètement dévastés où l'on a l'impression à certains endroits qu'il y a eu des bombardements. Je vois également un impact écologique, le pin est un piège à carbone, et un impact sur la vie des communes. Sur 50 % des investissements qu'elles réalisent, elles les réalisaient grâce aux forêts communales. Si demain rien n'est fait elles seront amputées d'une part de leurs ressources.

### Des menaces ? Des pistes ?

D.C : C'est un territoire qui est vaste et qui peut susciter des tentations. Mais il a aussi une vocation écologique forte. Il est notamment un gisement en eau de qualité, et la culture du pin s'adapte à la maîtrise et la conservation de cette qualité.

### Optimiste ou pessimiste face à l'avenir du territoire ?

D.C : Il faut être relativement optimiste. Je pense que tous les élus sont attachés à la vocation forestière de ce territoire, et ils auront envie de le voir se reconstituer tel qu'il existait avant la tempête.

### Dans ce contexte quel est l'apport du Pays ?

D.C : Le Pays peut avoir une réflexion sur les bois, et voir comment à l'échelle du territoire on peut s'organiser pour qu'ils puissent être stockés et valorisés. Le Pays doit aussi mener une réflexion avec ERDF et France Télécom sur la fragilité du territoire. Ces derniers ne vont pas écouter chacun des 118 maires. Par contre ils peuvent écouter le Pays, et le Pays portera un discours pour l'ensemble des maires. ■



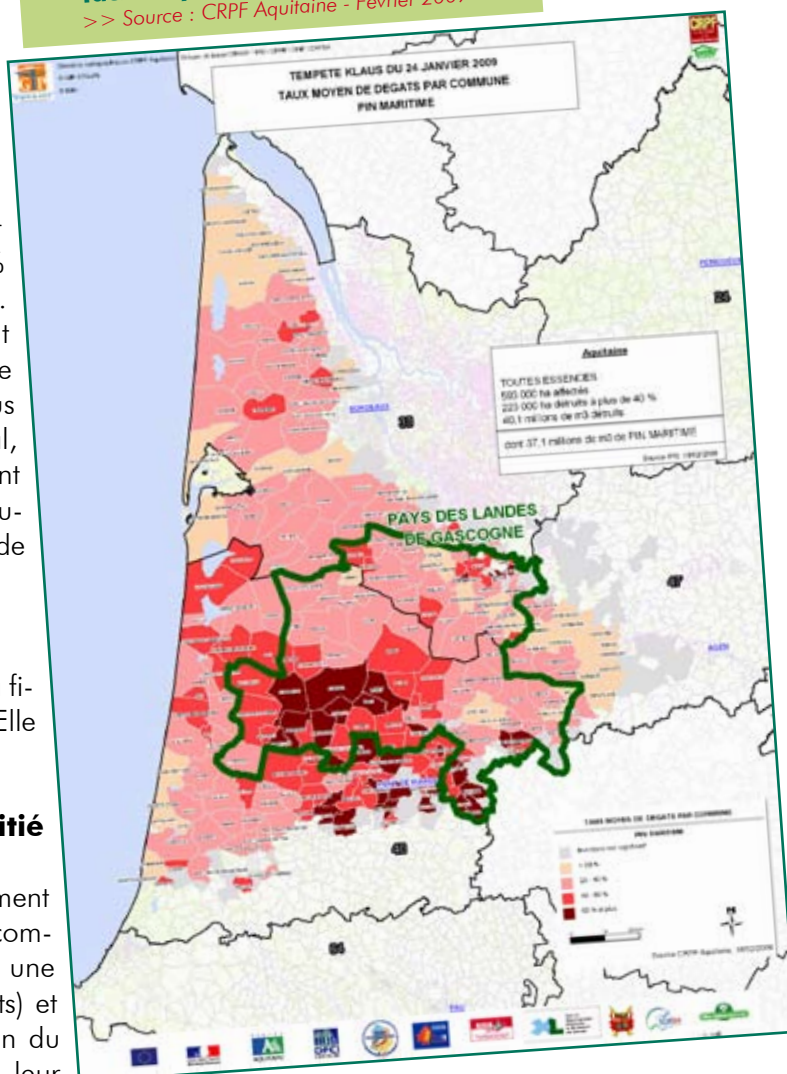
**Plein cadre avec... Dominique COUTIERE**  
Emission proposée par la web-TV du Pays

> Après Tempête

## DES CONSÉQUENCES À LONG TERME : UN RISQUE D'APPAUVRISSMENT DES COMMUNES !

De toutes les conséquences engendrées par le passage de la tempête Klaus dans le sud-ouest, celles sur la forêt sont les plus prégnantes.

**Taux moyen de dégâts par commune**  
>> Source : CRPF Aquitaine - Février 2009



### Une forêt ravagée

La forêt de pin maritime qui constitue le premier massif forestier d'Europe est durement touchée. Les dégâts les plus importants sont enregistrés sur le territoire du Pays : sur les 593 000 hectares de forêt affectés par la tempête en Aquitaine (sources GIP ATGeRI), 64 % sont recensés sur le Pays des Landes de Gascogne (cf. carte). Ce sont ainsi plus de 340 000 hectares qui sont affectés à 20 %, soit 90 % de la superficie forestière du Pays, et 160 000 hectares qui sont affectés à plus de 40 %, soit 42 % de cette même superficie. Au final, on estime à 100 000 hectares la superficie risquant d'être déforestée. Cela se traduit par un véritable bouleversement de la vision du paysage et un risque de perte d'attractivité du territoire.

### La filière bois largement éprouvée

Mais au-delà de l'aspect paysager, c'est aussi toute la filière bois du Pays qui est impactée par cette tempête. Elle représente 22 % des emplois salariés sur le territoire.

### Des budgets affectés pour plus de la moitié des communes

Bien que très largement privée, la forêt est également détenue, dans une moindre mesure (7 %), par les communes. Celles-ci comptent pour la grande majorité une faible population (70 % ont moins de 500 habitants) et sont donc directement dépendantes de l'exploitation du patrimoine forestier pour l'entrée de recettes dans leur budget. La perte de ressources engendrée par cette tempête, estimée à 4,3 millions d'euros, entraînera nécessairement un déséquilibre du budget des prochains exercices ainsi que le report des investissements. Impactant durablement le territoire, les conséquences de la tempête, si elles sont directement perceptibles au niveau du paysage, se feront également ressentir sur l'économie du territoire et sur le développement des communes. ■

### Conséquences de Klaus sur la forêt de production communale

>> Source : Enquête PLG - Février 2009

Nombre de communes concernées	Population des communes impactées	Estimation de la superficie forestière communale détruite		Recettes forestières annuelles impactées		Estimation du coût de reboisement (2 000 euros / ha)
		en ha	en %	total	par commune	
65	36 300	14 000	56%	4 300 000 euros	66 000 euros	28 000 000 euros

> Contact :  
Olivier Paris  
En charge de l'Observatoire

## RENDEZ-VOUS

(proches)

02 avril

PAYS - Réunion Commission Services  
Lieu : Labrit (15 h 30)

09 avril

PAYS - Agenda 21 local  
Atelier manifestations responsables  
Lieu : Pompéjac (Pampa Café - 18 h 30)

17 avril

PAYS - LEADER  
Comité de programmation  
Lieu : Captieux (Salle des sociétés - 14 h 30)

21 avril

PAYS - Agenda 21 local  
Atelier de concertation - Nord-Est Landais  
Lieu : Saint-Justin (19 h.)

> Toutes les dates dans la rubrique Agendas :  
[www.pays-landesdegascogne.org](http://www.pays-landesdegascogne.org)

### > Agenda 21 : le Pays récompensé

La fin de l'année 2008 a été riche en récompenses, gage de la qualité du projet d'Agenda 21 local porté par notre territoire. Le Pays a en effet fait l'objet de la reconnaissance du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire en 2008, et a été également lauréat des Rubans du Développement Durable pilotés par l'AMF et Dexia.

L'année 2009 s'inscrit sous le signe de l'action responsable. Sur la partie sud-girondine, le Pays propose aux organisateurs d'événement (local, sportif, culturel,...), qui souhaitent mener une démarche de développement durable, de participer à des ateliers « manifestations responsables ». Ces ateliers ont pour but d'offrir des contacts, conseils et bonnes pratiques afin d'aider à limiter l'impact des manifestations sur l'environnement. Le premier atelier a lieu le 9 avril à Pompéjac.

En savoir plus :

Isaline Bouix - 05 58 04 43 43  
Site Pays - Rubrique Agenda 21

## L'ACTU EN BREF

### > Schéma Territorial de l'Habitat

Le Pays, en partenariat avec les Communautés de Communes, a engagé une réflexion globale sur l'habitat traduite dans un Schéma Territorial de l'Habitat.

#### Première étape : le diagnostic.

Pour ce faire le Pays et les bureaux d'études Place/Sapie réalisent actuellement le diagnostic dont le rendu est prévu pour le mois de juin 2009. Pour y parvenir un questionnaire a été transmis à toutes les communes du Pays. Il doit permettre, d'une part, de recouper les informations statistiques que nous rassemblons et votre connaissance de l'existant sur votre commune et, d'autre part, de recueillir votre vision de l'évolution de l'habitat qui servira de fondement à la définition d'une politique à l'échelle du Pays.

En savoir plus :

Jean-Philippe Ruguet/Pascal Lescarret - 05 58 04 43 43  
Site Pays - Rubrique STH



### > ORAC, opération prolongée jusqu'au mois de mai 2009

Pour conforter le tissu des petites entreprises commerciales et artisanales du territoire, le

Pays a engagé progressivement trois ORAC permettant de couvrir toutes les communes du territoire. Aujourd'hui une seule est encore en cours, il s'agit de l'**ORAC Coeur Haute Lande**. Elle concerne les cantons de Morcenx, Sabres, Pissos, Sore et Labrit. L'opération se termine au mois de Mai 2009. Aussi, si vous avez un projet ou connaissez un porteur de projet, il est encore temps de nous contacter.

En savoir plus :

Hervé Rénoix - 05 58 04 43 43  
Site Pays - Rubrique ORAC

## Le chiffre : 50 %

Comme le pourcentage d'internautes qui pensent que la Tempête KLAUS remet en cause l'identité forestière du Pays.

Faites nous part de votre avis et participez au sondage « KLAUS remet-elle en question l'identité du Pays ? »

Site Pays - Rubrique Tempête KLAUS

### > Consolider le réseau des acteurs jeunesse

Organisé depuis un peu plus de deux ans le réseau des acteurs jeunesse passe à l'ère du numérique. Non pas parce que c'est à la mode mais parce que c'est un besoin. La proposition émise par le Pays d'exploiter les T.I.C pour consolider la mise en réseau et comme support à l'éducation des jeunes a trouvé un écho favorable auprès des acteurs jeunesse.

La mise en place d'un espace privé « Acteurs Jeunesse » accessible depuis le site Internet du Pays fut le premier chantier. Il est aujourd'hui opérationnel. Il comporte une rubrique « Echanges » composée de blogs thématiques et une rubrique « Ressources » qui permet de capitaliser et partager les expériences et les savoirs de chacun.

Le deuxième chantier concerne la mise en place d'ateliers vidéos pour les jeunes. En guise d'expérimentation, la Commune de Morcenx, la CdC du Pays d'Albret et l'ACL proposent dès le mois d'avril un camp commun « cirque et vidéo » à Morcenx, sur 5 jours. Un projet similaire est en réflexion sur le Nord-Est Landais.

En savoir plus :

Juliette Brouat/Ludovic Réau - 05 58 04 43 43  
Site Pays - Rubrique Réseau des structures jeunesse

## L'ÉLAN de Gascogne

Edition

Pays des Landes de Gascogne  
Place de la Mairie - BP1  
40630 Sabres  
Tél. 05 58 04 43 43

Directeur de Publication

Dominique COUTIÈRE

Rédaction / Conception / Photos

Sauf mention Pays des Landes de Gascogne

ISSN en cours

> Avec le soutien de :

